

Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts
Musée Guimet.

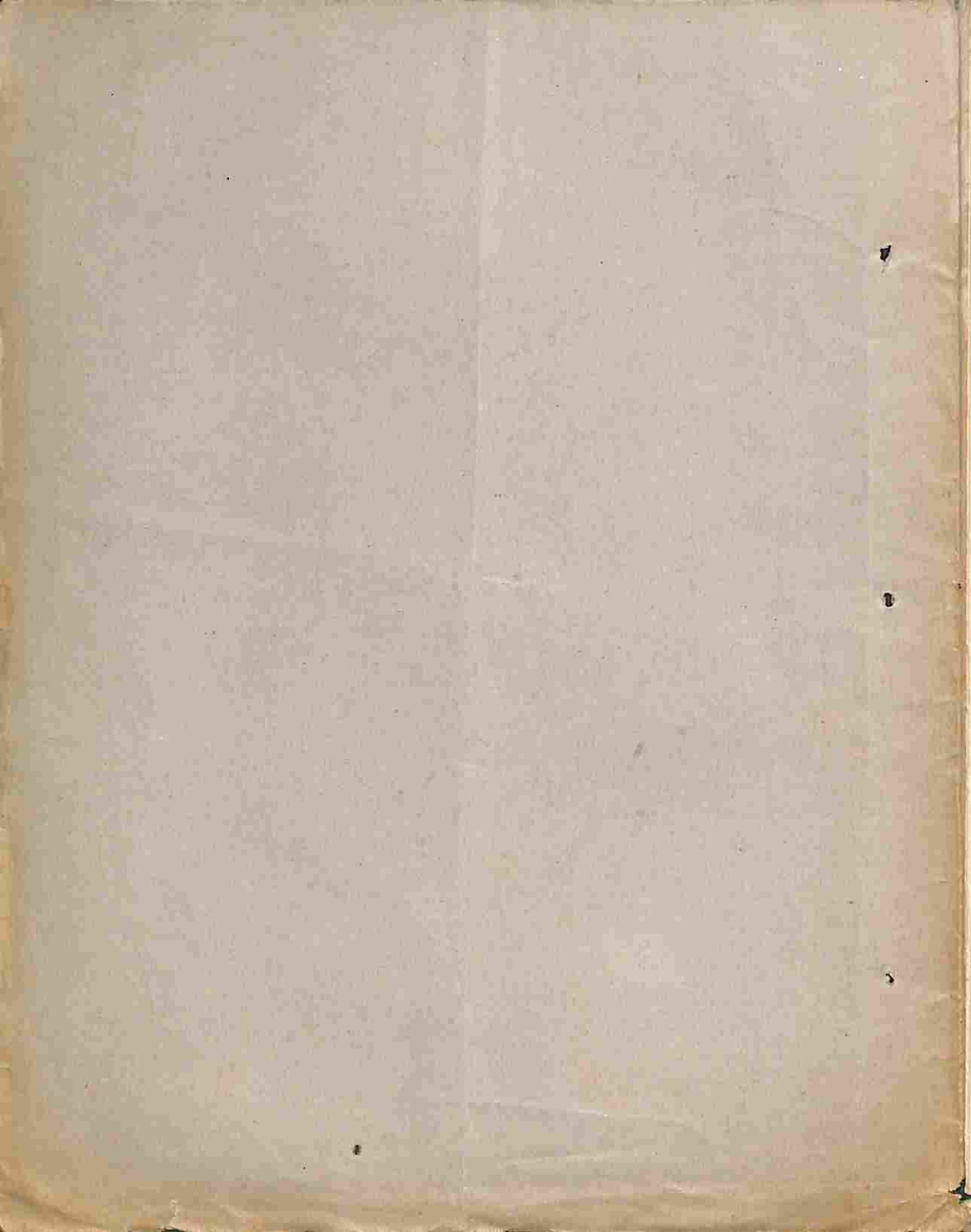
Conférence du 7 Mai 1899

Les Matrimoniaux Japonais du Musée Guimet :
Une Grande Chasse Shogounale
au XVIII^e siècle

Notes sur les Chasses Officielles
et la Chasse au Japon.

par M. E. Deshayes
Conservateur-adj^t du Musée.

Publiées et reproduites par M. Jean Dumont, Gardien-chef du Musée



Conférence du 7 Mai 1999.

Le Makimono Japonais du Musée Guimet :

Une Grande Chasse Shogounale
au XVIII^e siècle :

(Notes sur les Chasses Officielles
et la Chasse au Japon)

Le Makimono du Musée Guimet relatif à la grande-
chasse organisée en 1795 par le Shogoun Yonari, porte
comme titre : "Chasse au daim par le Shogoun dans la
plaine de Kogane (province Shimosa)". Il est daté :
5^e jour du 8^e mois de la 7^e année de Kouansei (1795).

Le Makimono sans autre texte que son titre et sa date se
compose d'une suite d'équarrelles représentant des panoramas de
moyennes vues par les rituels traditionnels de l'art japonais
et animés de minuscules cortèges, groupes de personnages
cavaliers, animaux, comme vus d'un point très éloigné.

L'auteur en fait mention :

Je n'ai trouvé aucun renseignement spécial à la chasse-
représentée ici, mais le récit d'une chasse donnée en 1749 par
le Shogoun Aoyoshi, à l'instar de celle de 1795 - réim-
primée dans le Bouzotoku-guazafu et traduite par M. Kawada
permet d'appliquer suffisamment les scènes du Makimono du
Musée Guimet.

La chasse de 1749 comme, sans doute, celle de 1795 eut
pour but de fournir aux troupes Shogounales l'occasion de
l'exercice.

Elle demandait une année de préparatifs.

Plus de 60.000 hommes, appartenant aux provinces voisines
du terrain de la chasse, furent mobilisés.

fillets et on en laissait qu'un oiseau.

Il était défendu de capturer les jeunes animaux ou ceux n'ayant pas atteint leur complet développement, de tuer les bêtes en gestation ou d'enlever aux oiseaux leurs œufs.

Le terrain de chasse devait être ouvert d'un côté, on ne devait pas prendre par surprise tout un groupe d'animaux. Tant que les insectes et les vers n'étaient pas entrés dans leur cochenille d'hiver on ne pouvait chasser en brûlant les herbes et les buissons (1).

Des gravures attribuées par M. Pauthier au VI^e siècle de notre ère, illustrant un livre qui nous renseigne sur les Chinois d'il y a 1000 ou 1500 ans avant notre ère (2), nous montrent des chasseurs à cheval, l'un se servant de l'arc et des flèches, l'autre d'un casse-tête, un autre le faucon au poing, suivi de son chien, un autre tenant un bâton.

Dans ma dernière conférence, j'ai lu un fragment de mémoire de l'empereur Kanghi (1661-1723) où cet Empereur vantait l'habileté des cavaliers tartares lancés à la poursuite du gibier.

Kanghi nous fait part ailleurs, qu'il a introduit quelques changements dans les règlements de chasse.

Au lieu des quatre chasses annuelles des Anciens qui se donnaient pas aux quadrupèdes et aux oiseaux le temps de mettre hors leurs pistes, Kanghi n'en veut que deux. La première sur l'eau, pour exercer chacun au maniement des barques; la deuxième sur terre, en automne, pour les exercices de tir à pied et à cheval.

Cependant ayant eu à Mouk-tien, l'occasion de voir les dangers que couraient les chasseurs à pied, lorsqu'ils se trouvaient en présence des fauves, Kanghi ordonna qu'on ne chasserait plus qu'à cheval. Cet ordre, ajoute-t-il dans son mémoire, date de quarante ans.

L'Histoire Japonaise nous signale plusieurs Empereurs comme de grands amateurs de Chasses.

ainsi; Keï Ko 41-130 (3), Nintokou 313-399, Youriakou 484-489 (4), Kouammon 782-805 (5), Heïjo 806-809, Soga

- (1) Muséon.
- (2) Pauthier - Histoire de la Chine M.G. n° 2981.
- (3) Naniwa Meïsho M.G. n° 10.656 - J-2-VII.
- (4) Yamato Meïsho M.G. n° 11.544 - R-2-II.
- (5) Jentkôn Kojikou M.G. n° 15.464 - O-2-IV.

Le fondateur du Shogouat, Yoritomo (+ 1199) pour tenir ses troupes en haleine organisait de grandes chasses (2). L'une d'elles qui eut lieu au pied du Fousi-yama et particulièrement célèbre par le drame dont elle fut l'occasion, drame qui a passé au théâtre (3). Deux frères, les Soga, profitèrent de cette chasse pour tuer le meurtrier de leur père, et tentèrent également d'assassiner le Shogoun.

C'est également dans cette chasse qu'un officier du nom de Nitta Noshiro abattit un sanglier énorme qui jetait l'épouvante parmi les chasseurs (4).

Vers le milieu et la fin de la dynastie des Shogouns Abhtaga (1338-1413) la chasse au faucon fut très à la mode, et des peintres de l'époque ont laissé dans leurs œuvres, les portraits plus ou moins fidèles de faucons célèbres.

Plus tard, le dictateur Goitko Sama, organisa une grande chasse où 30.000 oiseaux auraient été tués ou pris. Cent-cinquante Océanios y assistaient ainsi que 20.000 fantassins et le cortège de cette chasse, au retour, défilait triomphalement à Kioto (5).

Dans les Etkougatta (1603-1668) de grandes chasses eurent lieu annuellement, plus ou moins fréquentes, plus ou moins pompeuses.

D'ailleurs le chef de cette dynastie de Shogouns, Iyeyas, dans son testament politique, recommande que les exercices physiques et compris la chasse, ne soient pas délaissés.

On chassait à certaines époques la grue, au faucon, et de la même manière à partir du Shogoun Yoshimune, (1717-1744), lesailles.

Les chasses de ce dernier Shogoun, celle de ses successeurs Yéshigue (1745-1761), Yeharou (1762-1786) (6), Yénari (1787-1837), Yéyoshi (1838-1852) sont mentionnées dans les différents livres que j'ai pu consulter.

La chasse au faucon date, au Japon, de l'Empereur

(1) See Sangou Meisho M.G. n. 9249 - J. 3-1X.

(2) Etkaido Meisho M.G. 11088 R. 4 III.

(3) Obousquet - Le Japon de nos jours M.G. n. 7522/23 R. 1-VI.

(4) on représente souvent Nitta Noshiro à califourchon sur un sanglier lancé à toute vitesse.

(5) Charlevoix - tome III M.G. n. 144.

Chai-Ko-Ki - M.G. n. 3286 - R. 3-V.

(6) M.G. n. 267 - J. 2-V.

Utsunomiya (1313-1391) à qui ce sport fut enseigné par le Coréen-
Dakko Kimi (1).

L'art du fauconnier ne tarda pas à prendre une certaine
importance. Des traités de fauconnerie vinrent de l'étranger
particulièrement de la Corée, les Japonais les étudièrent, finirent
par en réviser eux-mêmes et fondèrent des écoles qui procédaient
telle ou telle manière pour élever et employer les faucons.

On cite des faucons célèbres sous les Empereurs Oeri go
(898-930), Itchigo (984-1011) etc.

Il est dit plus haut que les chasses au faucon étaient très
en faveur sous les Ashikaga (1334-1573).

Un grand nombre de seigneurs faucon au poing, firent
partie du cortège de la grande chasse organisée par Galkiasama
(1592).

Sous les Tokugawa la fauconnerie garde toute son
importance.

En 1790 436 brevets étaient délivrés aux oiseaux chargés
de pourvoir à la nourriture des faucons du Shogoun.

Le faucon s'emploie à la chasse aux grues, aux poules d'eau
aux oies aux oies aux canards sauvages (2).

On le capture au nid (2), ou adulte (3) à l'aide de filets.

Cette dernière capture se fait à l'aide d'un petit oiseau
enfermé dans une sorte de cage placée à proximité de l'endroit
où se tient le faucon et du filet on celui-ci voudra se faire
prendre. Au moyen d'un serpent simulé que l'on agite de loin
on effraie l'oiseau pour attirer l'attention du faucon qui fond alors
sur sa proie et se jette dans le piège qu'on lui a tendu.

Le faucon pris on le lave lui on lui coupe les becs et griffes et lui
met un cordan aux pattes.

Bientôt on s'occupe de le dresser. Il y a successivement un
dressage de nuit, un dressage de jour, puis des exercices particuliers
pour habituer le faucon à prendre les oiseaux.

(1) Le Yehon de Kagami M.G. n° 1489 J-2-V donne un
portrait de ce personnage.

(2) Faucon nicia.

(3) Faucon kagari.

(4) Dan kai mei dan yue. M.G. n° 9402. J-2-V
Yehon de Kagami M.G. n° 1487/259 - J. 2.

On distingue l'oy et son faucon à ses griffes et à sa queue.
Des noms particuliers sont donnés aux différentes parties de son
corps. Il existe au Japon un assez grand nombre d'espèces de faucons.

J'ai fait entendre plus haut qu'il existait une corporation
d'oiseleurs chargés de pourvoir à la nourriture des faucons.

Les oiseaux jouissaient de certains privilèges, mais l'arrogance
qui leur venait de leur fonction officielle dut être souvent réprimée.

Les endroits où il leur était permis de chasser, la durée de leur
absence de la capitale, les espèces d'oiseaux qu'ils ne devaient jamais
prendre ou ne prendre qu'à certaines époques de l'année, les engins
(filets ou bâtons à glue) à employer ou ne pas employer selon
les circonstances, étaient indiqués par des règlements.

Leur attirail ordinaire se composait d'une flûte dont ils se
servaient pour attirer les oiseaux; d'un bâton, d'une boîte pour la
glue, d'un petit panier où ils mettaient un morceau de toile
pour essuyer leurs doigts englués; d'un filet pour mettre le gibier
aussitôt pris, filet qu'ils attachaient sur leurs reins; d'un second
 panier pour se débarrasser de ce gibier.

La chasse aux grues était réservée au Japon.

Les présents de gibier faits par le Shogoun aux membres de
sa famille et aux grands personnages, leur étaient envoyés en grande
pompe et les destinataires devaient les recevoir solennellement.

Parmi les artistes qui ont traité le faucon, je citerai au
hasard de mes notes.

— En Chine :

au XII^e siècle = Riantehan, l'Empereur Hooitong.

— au Japon :

XV^e siècle = Desshou, Jasshou.

XV^e - XVI^e s. = Dokki Koboun (?) Sotan,
Comitague.

XVI^e s. = Desson, Shoki, Motonobou.

XVI^e - XVII^e s. = Saarrakou, Echokouan, Ni Echokouan.

XVII^e s. = Kourou, Jee ou.

(*) Faucon noir

XVIII^e siècle = Shohakou, Keishiou, Sekkei,
 Hisanobou, Seishia.
 XIX^e s. = Shoyei, Uraki, Yamamoto Moriyoshi,
 Nammei, Naganobou, Kouanitsou,
 de, de.

Le Yéhon takka Nagami (1) ouvrage illustré publié par
 Kiosai et renfermant un dessin de Yobai et d'autres, d'après
 Sawakura et complètement consacré aux faucons et à la
 fauconnerie.

E. D.

(1) M. G. n° 1454/459 - J-2-V.

Peintures, Gravures, Objets exposés

Au Mur :

Le Maximilien de la Croix de 1798.

Gravures reproduisant des faucons peints par Niann-tchou et l'Empereur Hoëitsong (Chine, XII^e siècle), par Desshieu, botan (XV^e siècle), Doki Koboun, Desson (XVI^e s.), Echokouan, Ni Echokouan (XVI^e - XVII^e s.), Camiou, Yeloun (XVII^e s.), Hiromassa, Echokouan (XVIII^e s.), Araki Kouampo, Kofou (XIX^e s.).

livres :

Chasse sous Keï Ko (71-130), dessin signé Bou-uo (1830-43)
(Nanpa Meisho n° 10.636 J-2-VII).

Chasse sous Yowiatou (457-459),
(Yamato Meisho n° 11.544 R-2-11).

Chasse sous Yoritomo (+ 1199), dessin signé Doïn (+ 1814),
(Etkaido Meisho n° 11.088 R-4-IV).

Chasse sous Saïko (+ 1598),
(Enkoki n° 5206 R-3-V).

Chasse au faucon, dessin signé Kano Nagatoki (+ 1812),
(Etkaido Meisho n° 11.086 R-4-IV).

Prise d'un faucon au filet,
(Dan Kai mei san Myoué n° 9402 J-2-VIII).

Panneau :

6 feuilles de Fankouma (1) représentant des faucons.

En Vitrine :

1 faucon, grès de Dairin.

2 faucons, grès de Sakatori.

1 faucon, terre de Kioto.

1 boîte à parfum (Kogo), grès, de forme cylindrique surmontée d'une tête de faucon et décorée d'un oiseau.

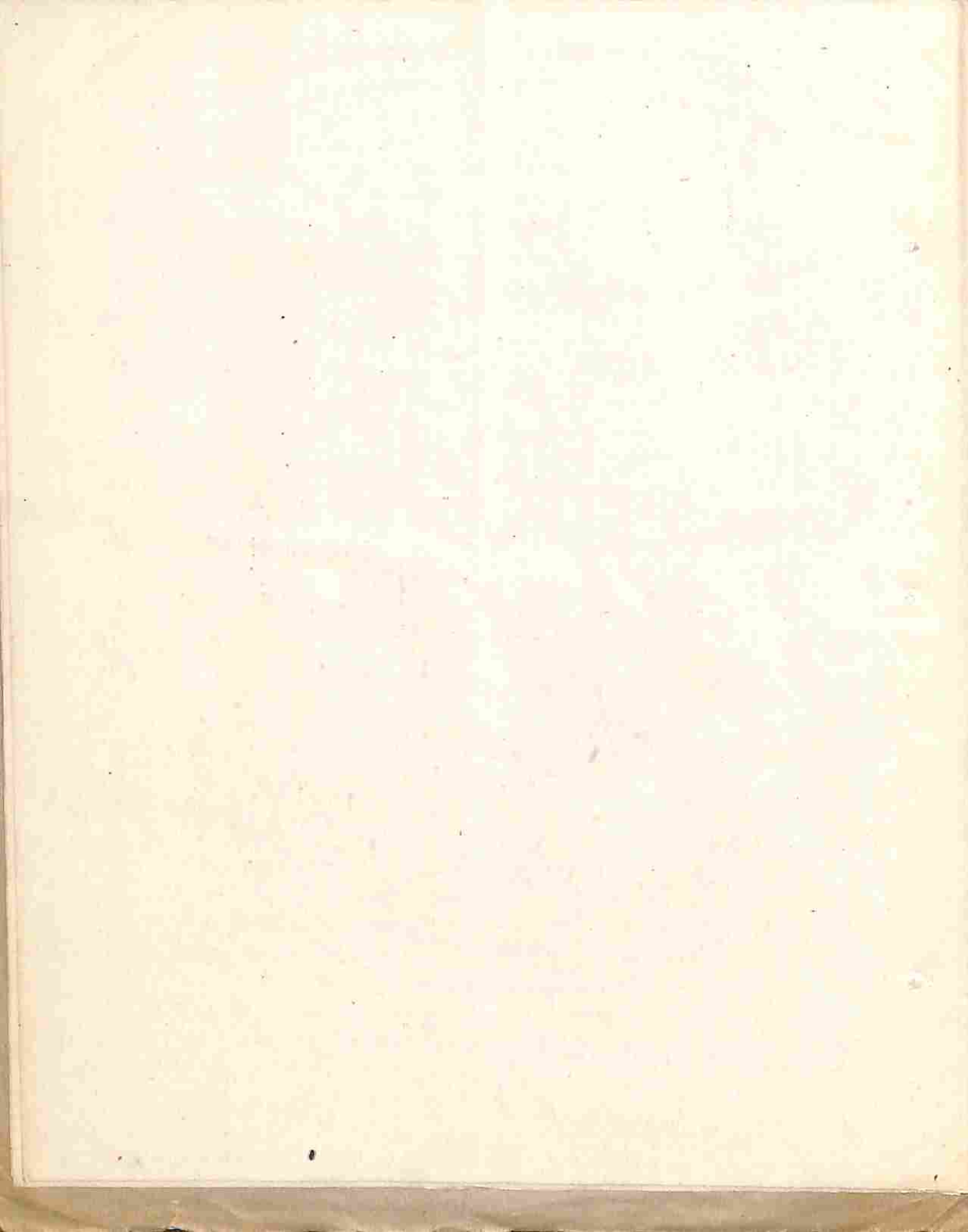
1 Inro (boîte à médecine), décoré d'un faucon.

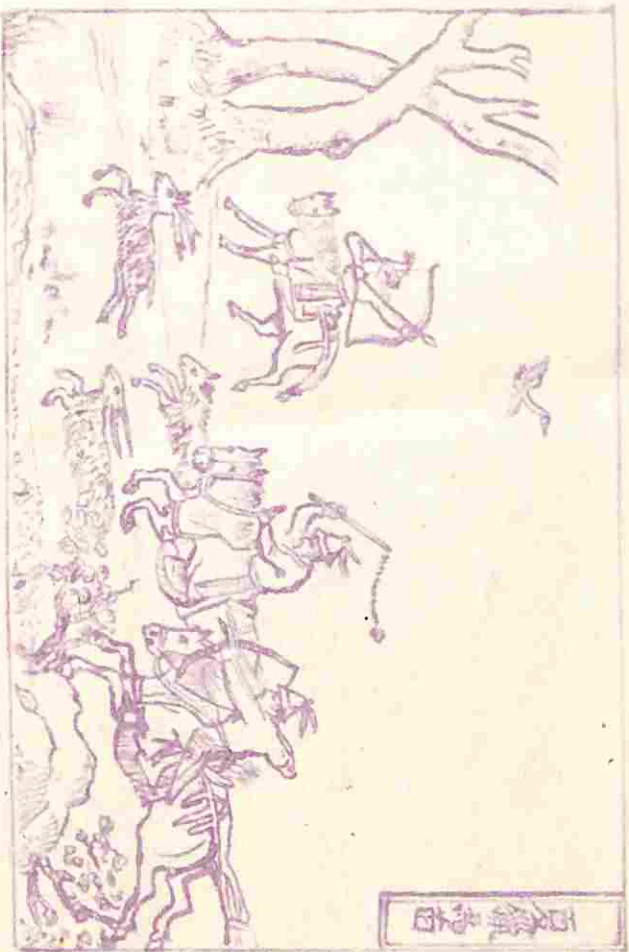
1 Inro décoré, d'un côté d'un oiseau volant devant un filet, de l'autre, du chapeau, du bâton, du panier de l'oiseleur.

(1) Cloisons mobiles qui servent à séparer les Chambres au Japon.



Coupe de la Dynastie des Tchou
1134-255 av. J. C.
Représentant
une chasse

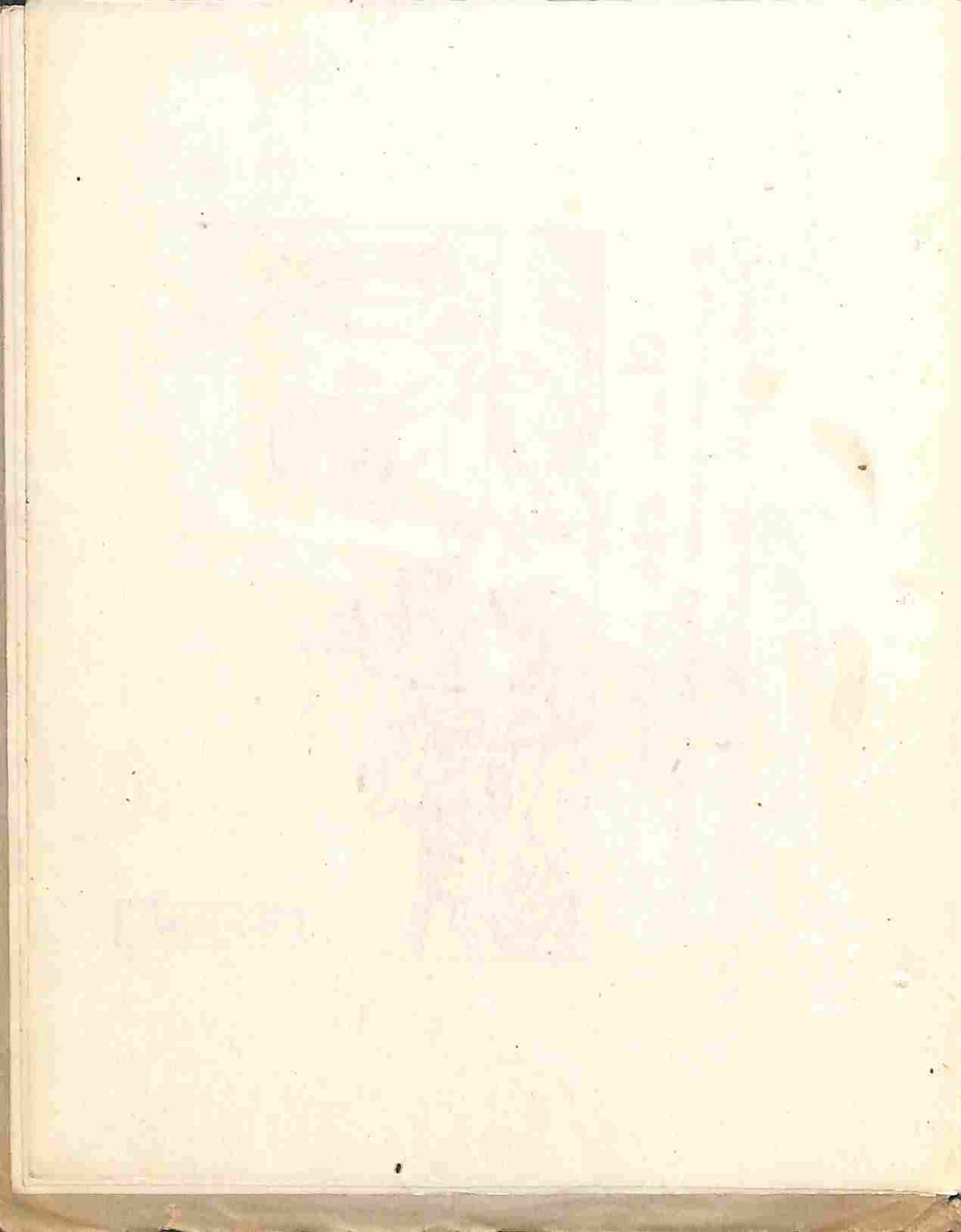




Chasse d'été en Chine

Après une gravure Chinoise dat. VI. S. ch. 31.

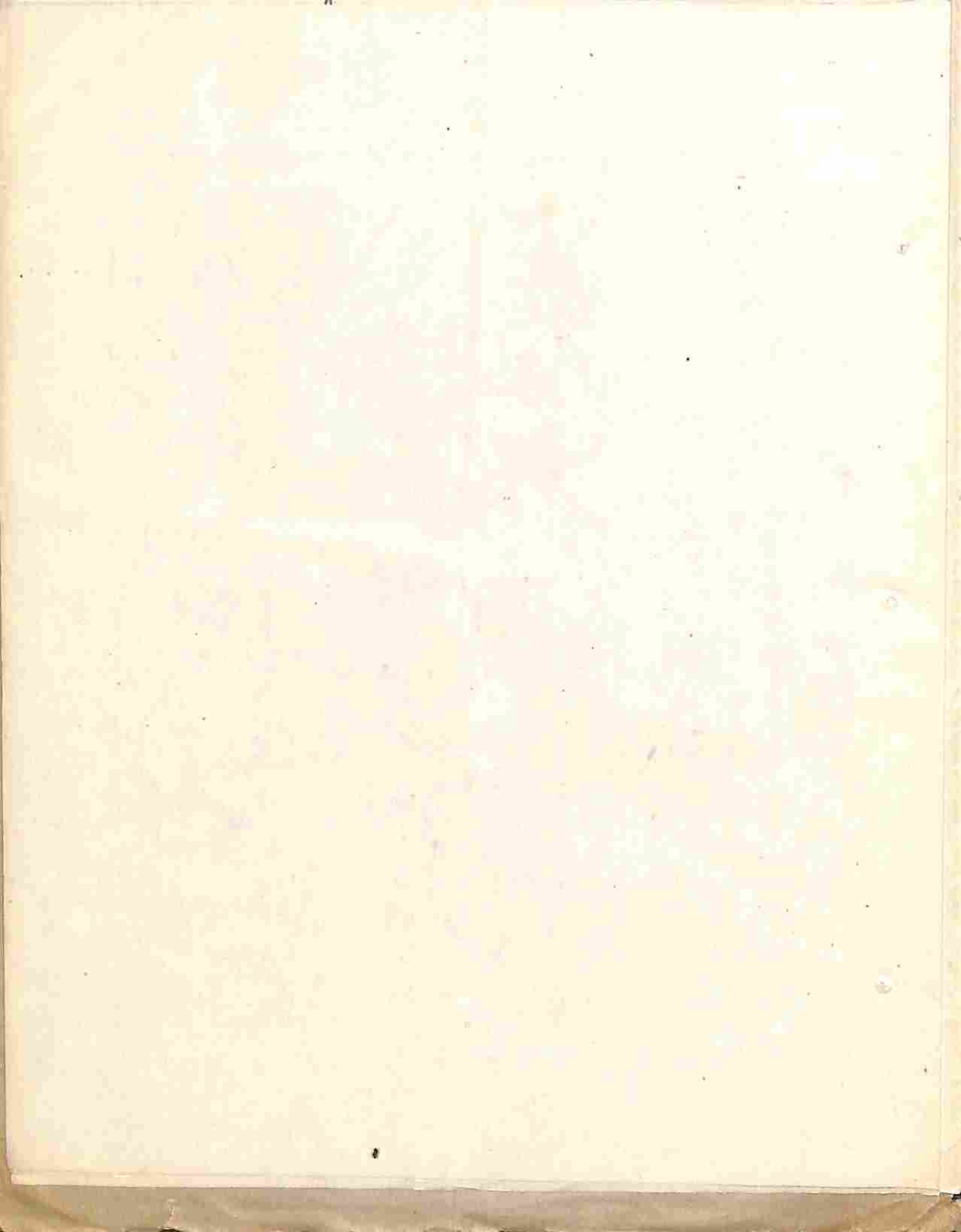
(Gauthier fr. 55) Bibliothèque de Musée Guimet n° 9951. R. 13-14

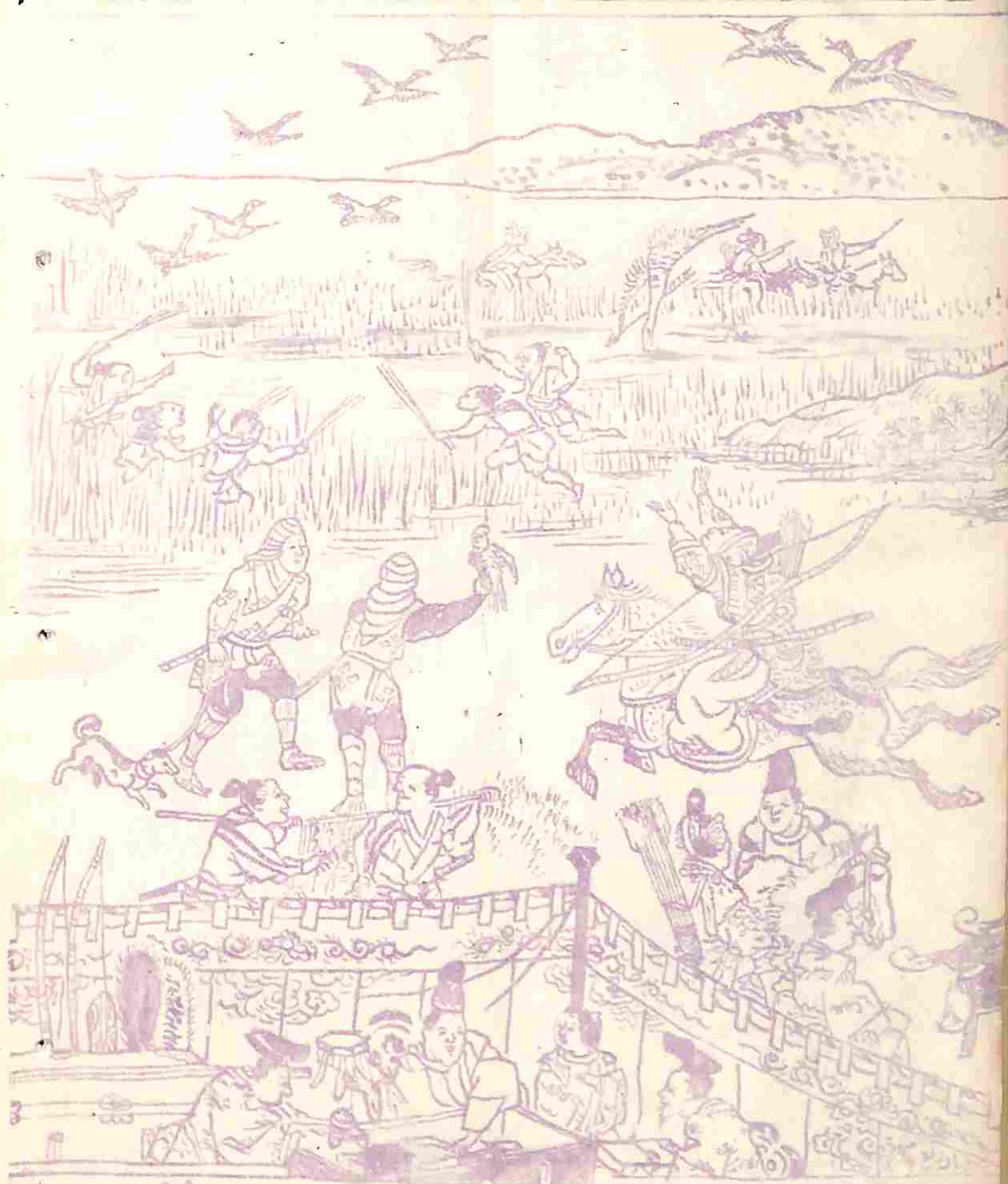




Retour de Chasse en Chine

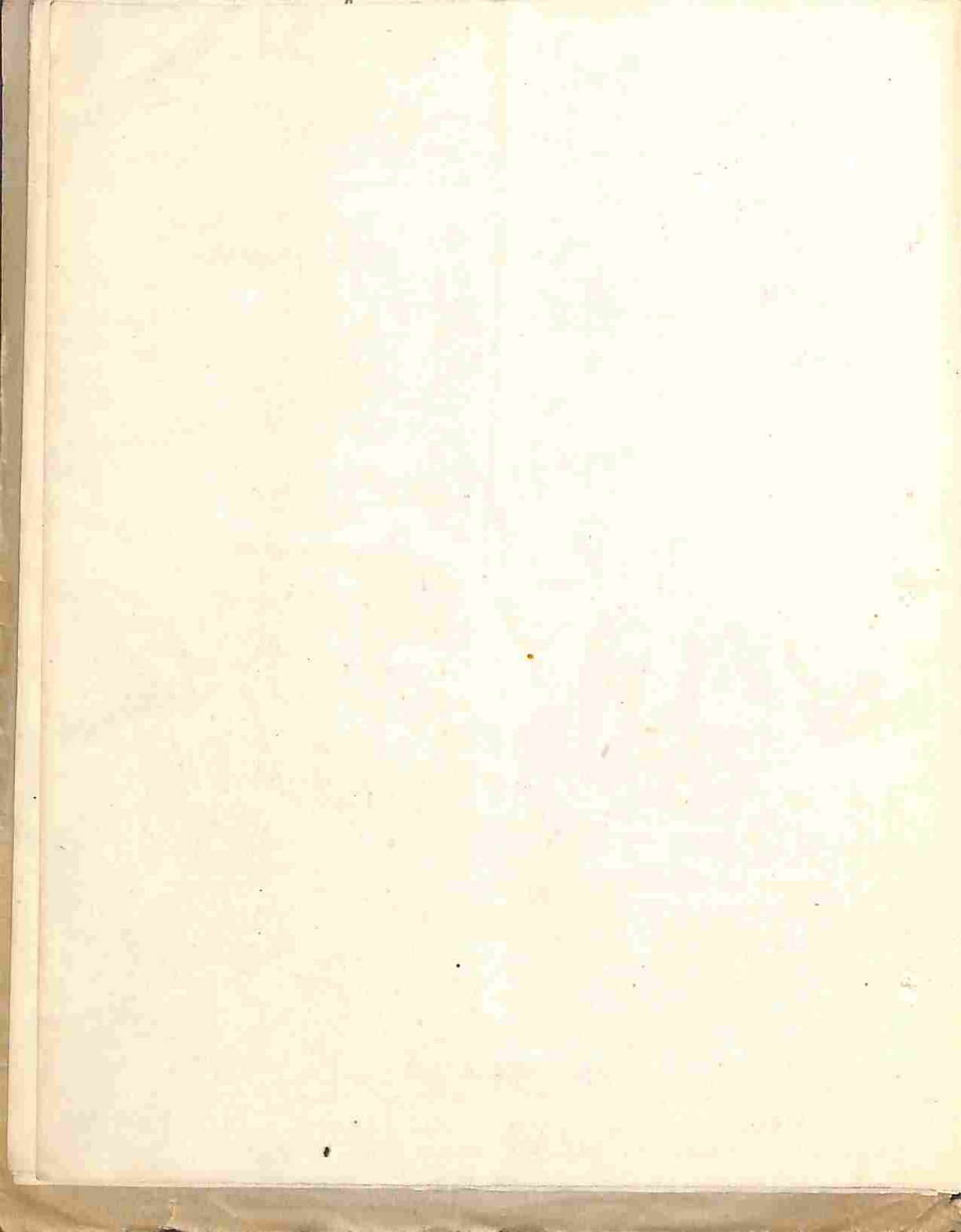
D'après une gravure Chinoise du VI^e S. après J. C.
/ Musée de la Ville de Paris, N. 1951, N. 13-11





Chasse au IX^e Siècle, au Japon
(Grouse du Karatchi Meisho d'après 9801) Bib. Mus. Guimet

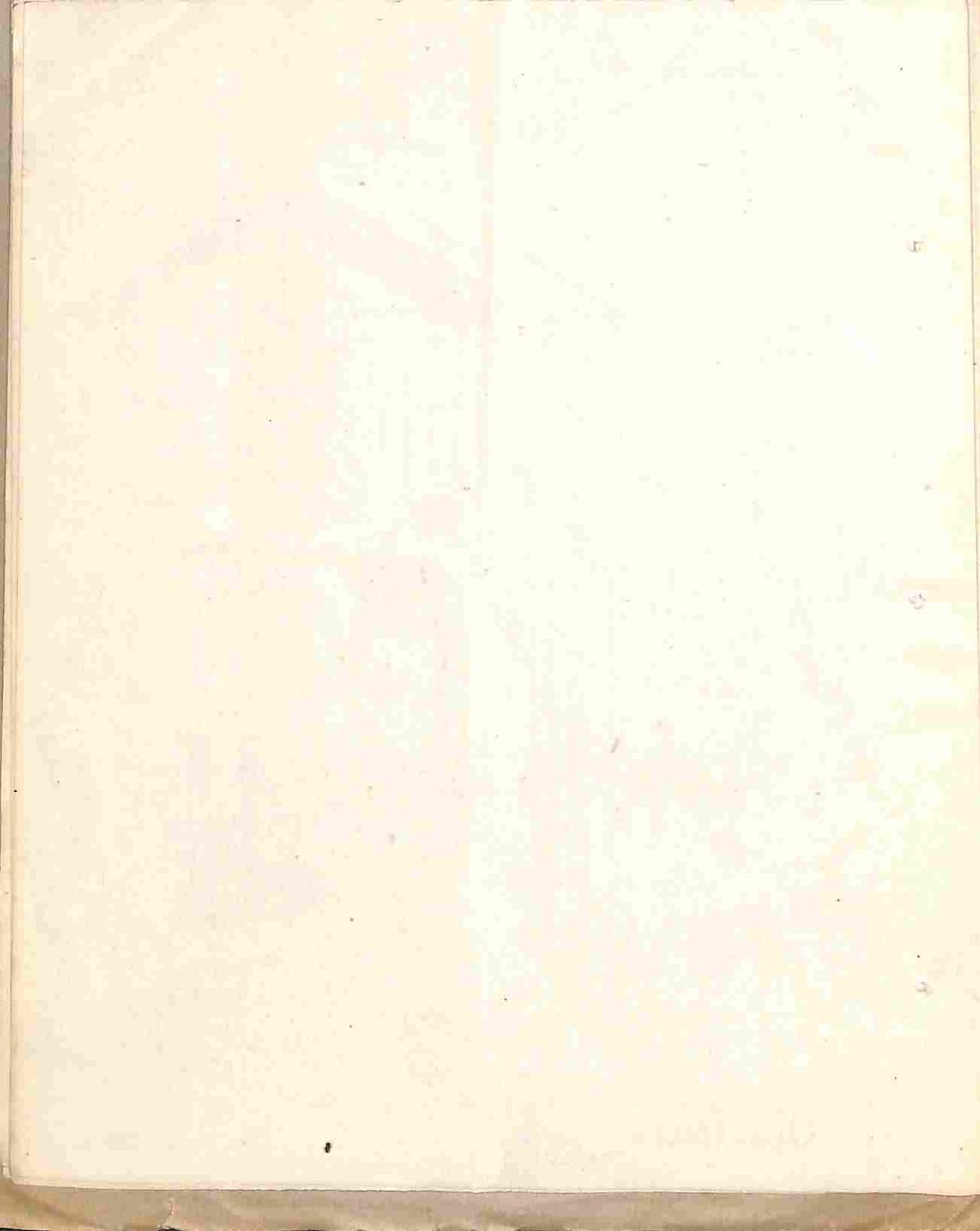
n° 9310 J.





Oislem

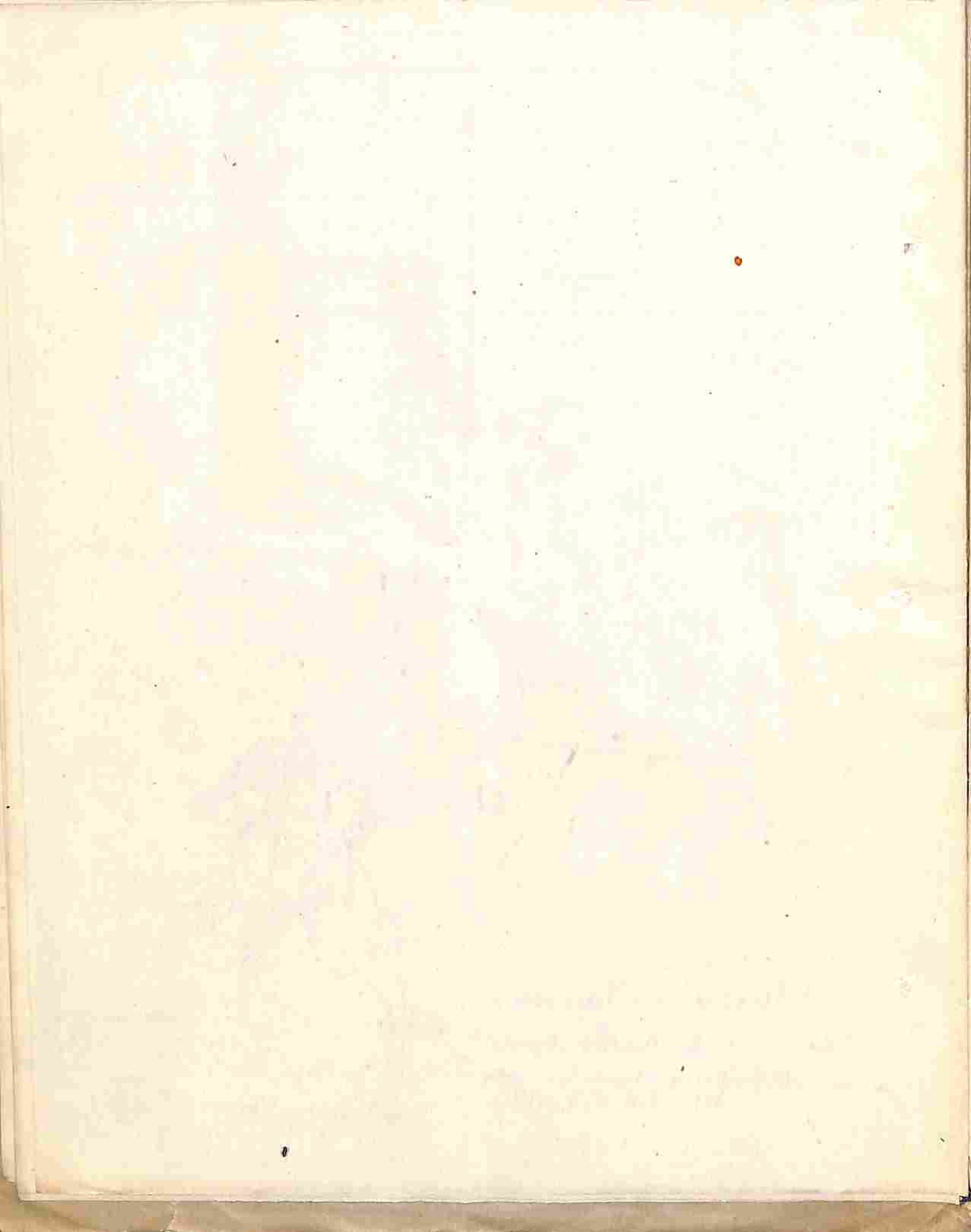
六五五





Chasse au Faucon
"du Co" ii ao meicho dzoue"
Bibliothèque du Musée Guimet
n° 11086 R. 4-14



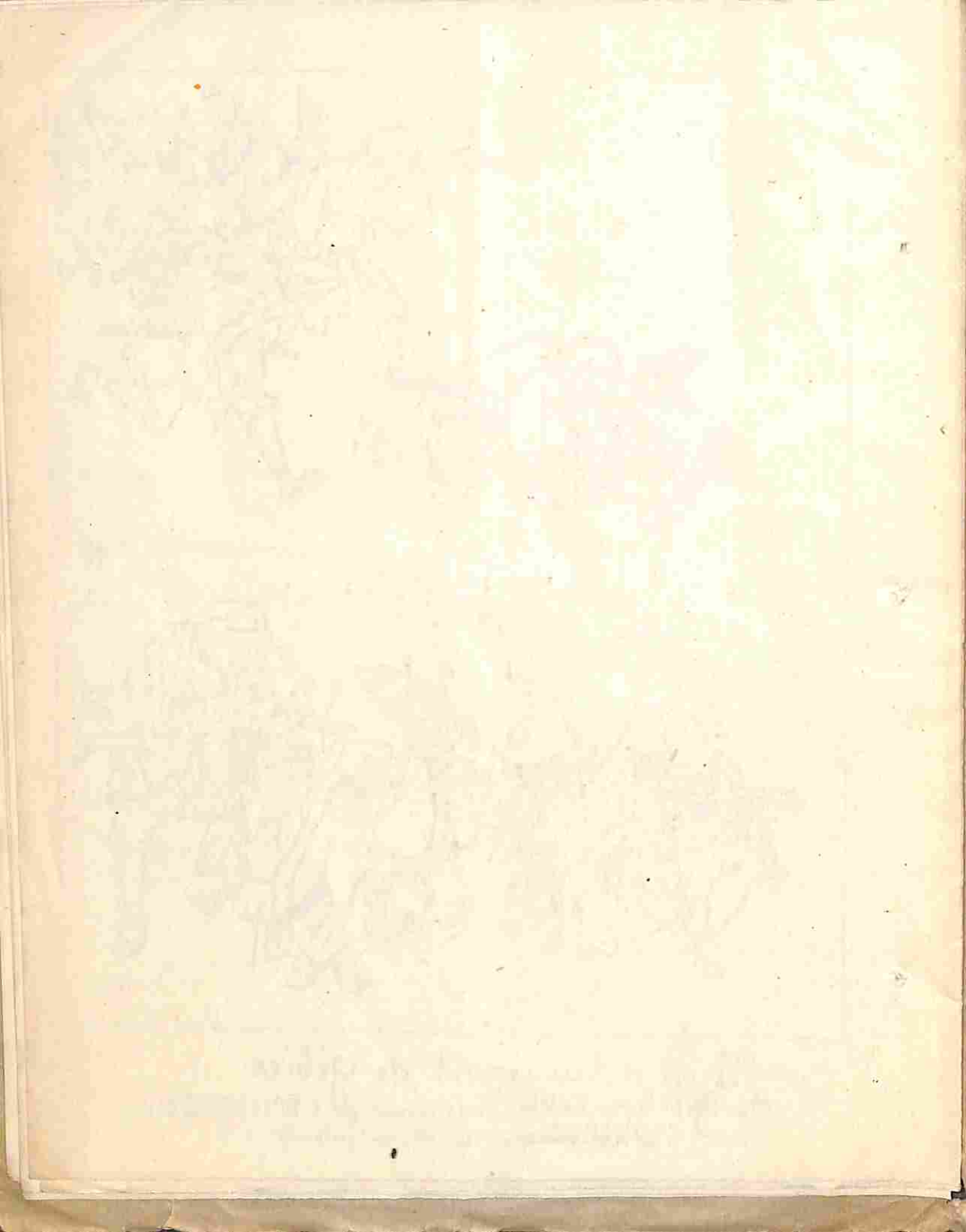


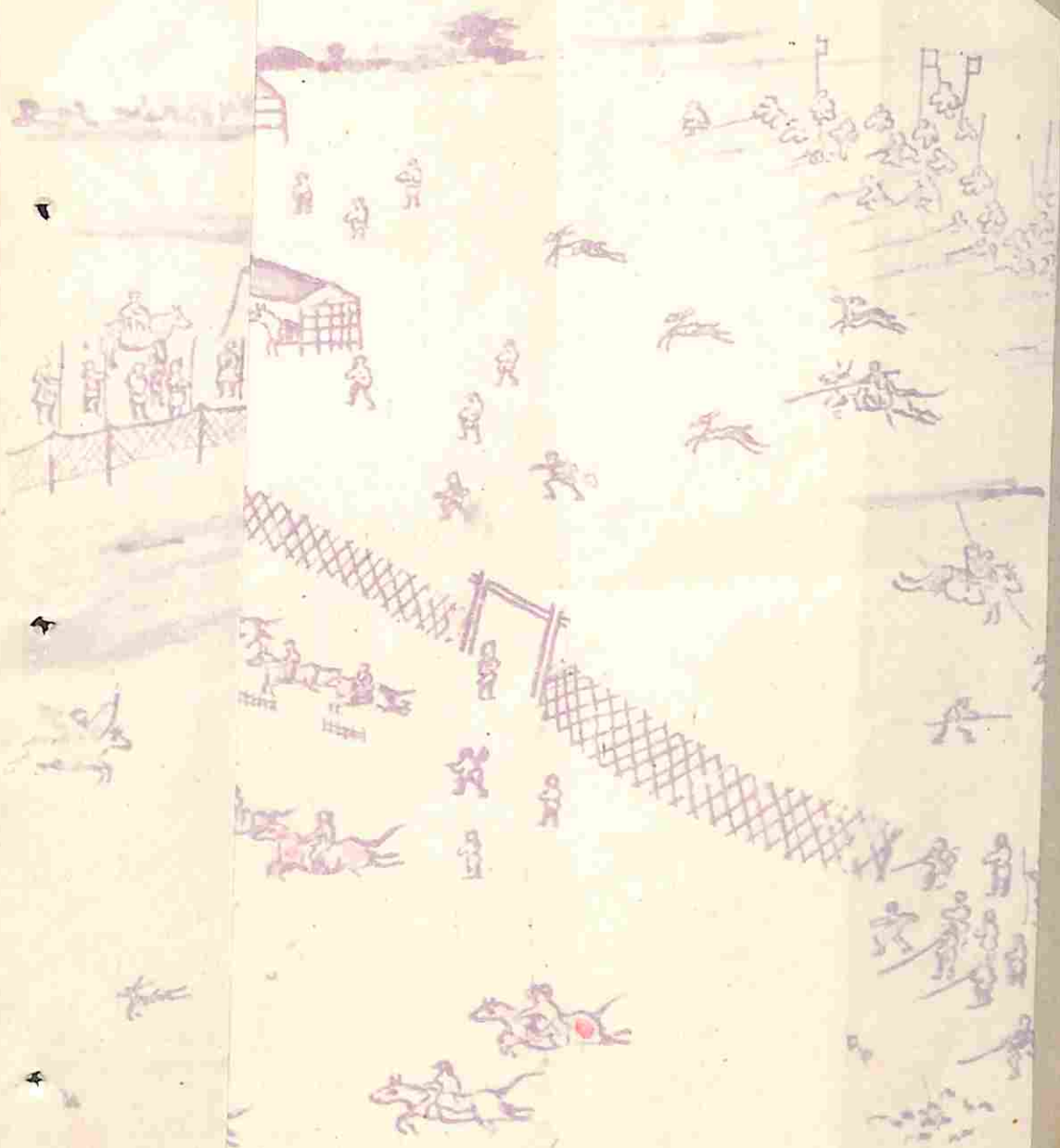


其



Prise et transport de gibier
Du "Ise-hon-taka-kazami" vol. 1, n° 14857. J. 2. V
Bibliothèque du Musée Guimet

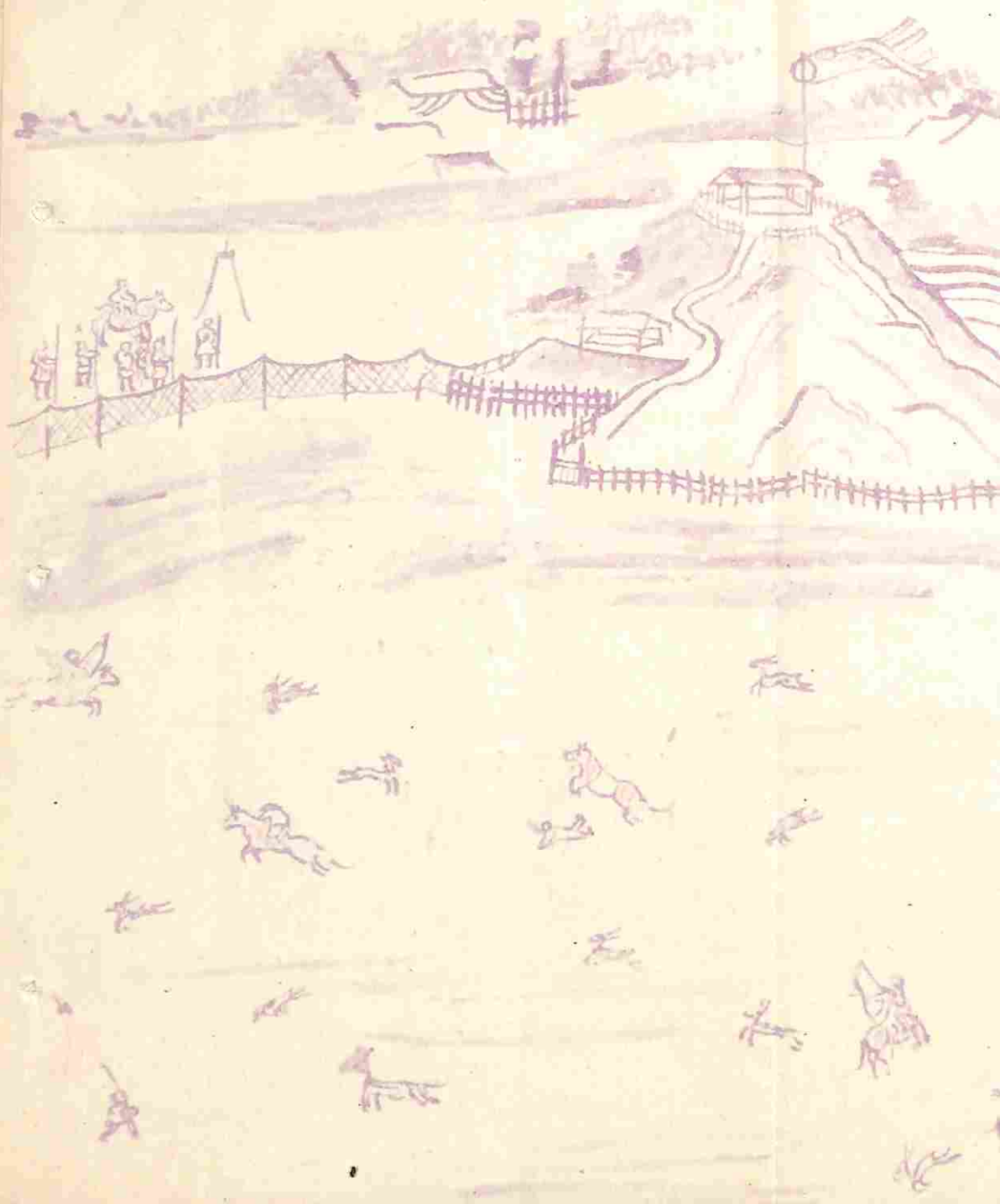


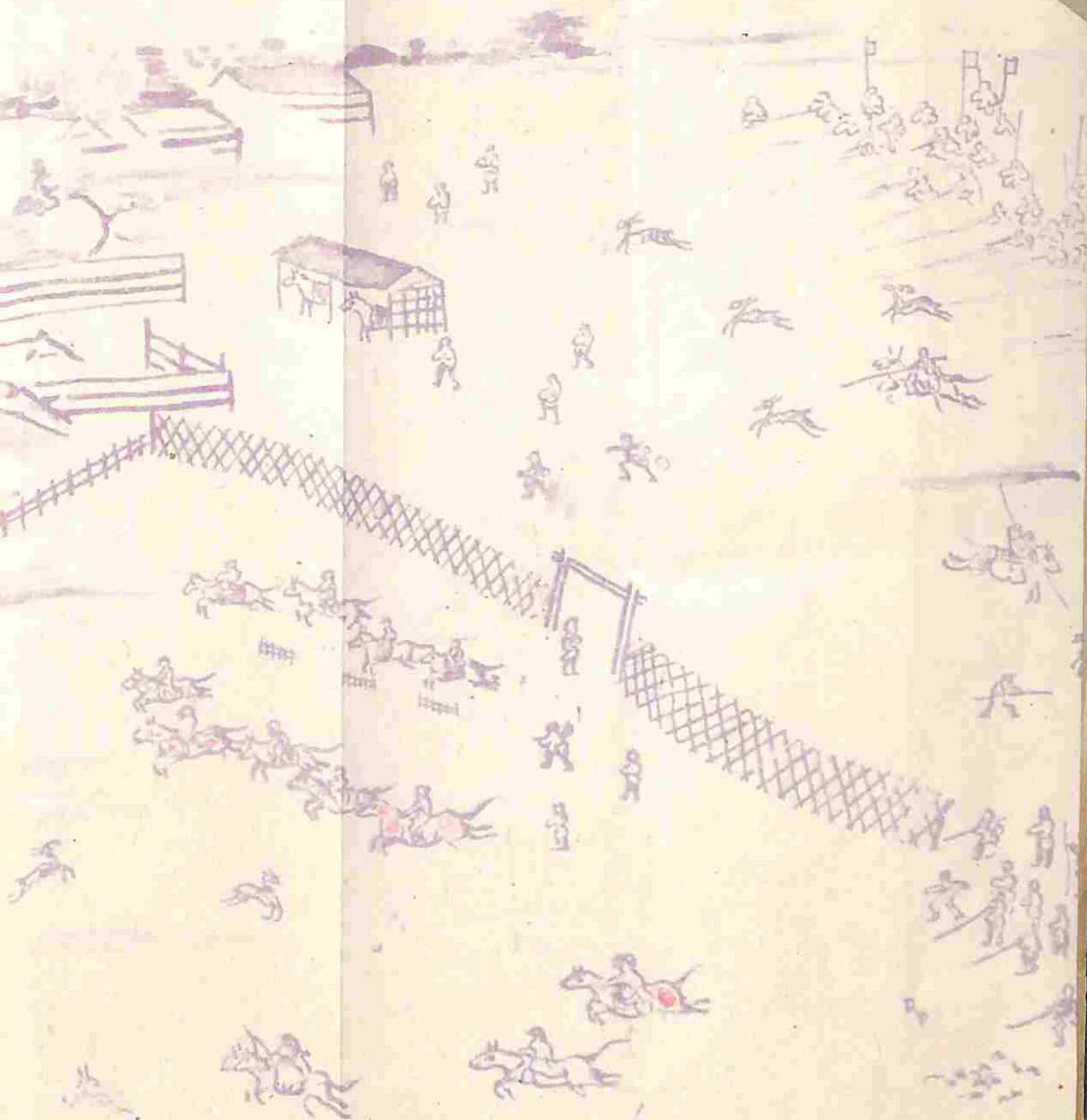


At the Shogoun Yencari on 1195

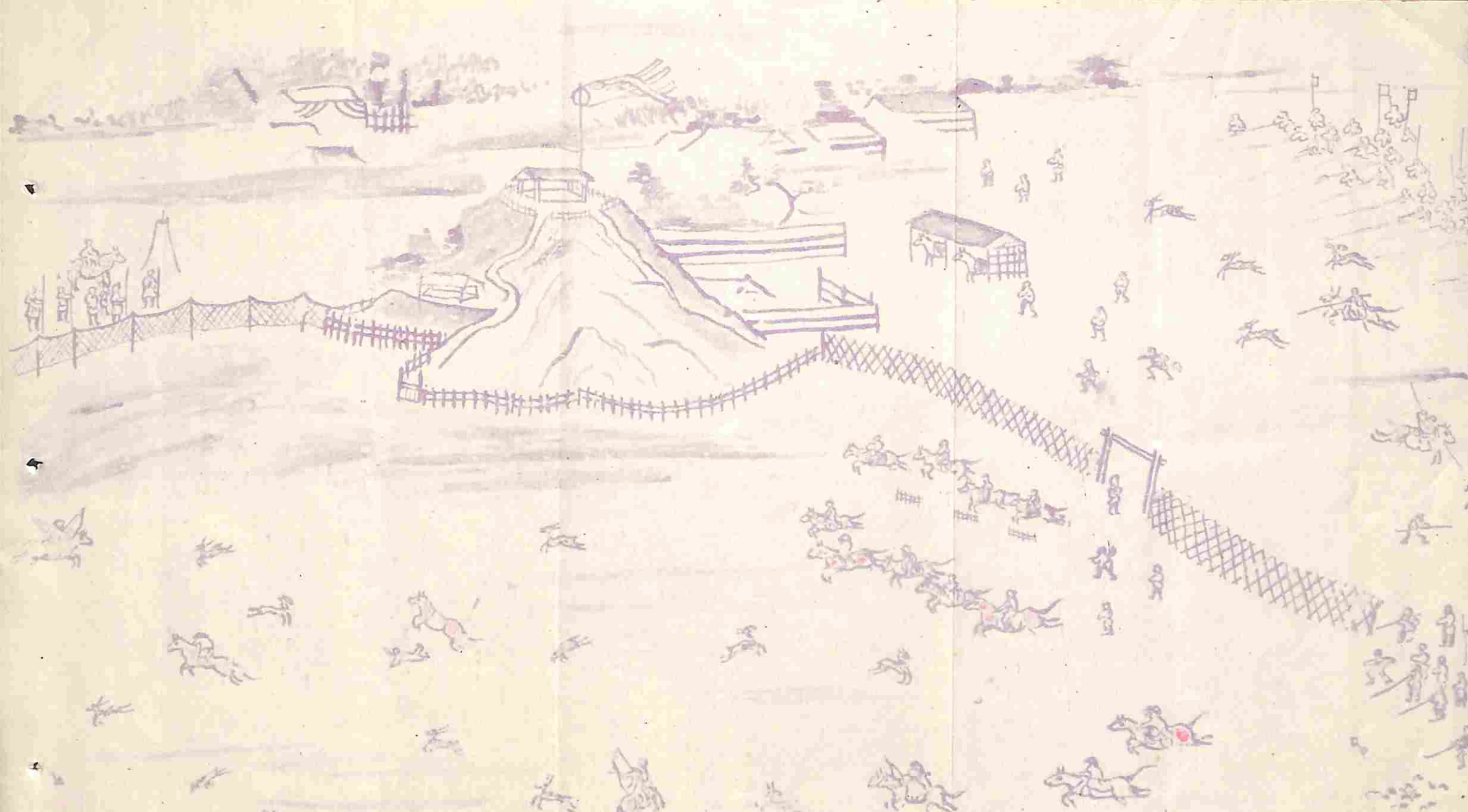
mass-
number 19971 J. L. W.







Se tenue ou se tint le Sinogour Yencari en 1895
pour assister a la Chasse
Makimons du Muséum Guimet n° 19971 J.IV



Le tertie ou se tint le Sinogoum Yenari en 1795
pour assister a la Chasse
Makirons au Musé Guimet n° 19471 J. P. W.



Le Prince Coréen
Saké-no-Kimi

